

isa

Informations Syndicales Antifascistes

N° 18

AVRIL 2000

7 F

Dir. de publication: F. Pécoup

Rédaction : H. Alexandre (FGTE-CFDT), C. Aumeran (SNUJ), C. Birnbaum (SNESUP-FSU), P. Farfat (SNUIPP-FSU), J.L. Wichegrad, (C.G.T. Finances), F. Mahé, I. Nicolas, F. Pécoup, J.J.Petiteau (Commission Syndicale de Ras l'front)
CCPA n° 0603 S 05157
Imprimé par nos soins

3^{èmes} rencontres syndicales antifascistes

Les 3^{èmes} rencontres syndicales d'Informations Syndicales Antifascistes se sont tenues à Paris le 26 février 2000 et ont réuni une soixantaine de participants dans un contexte très différent de celui des précédentes rencontres en 1997 et 1998.

Le nouveau contexte politique en France, qui découle de la scission du Front National et du recul électoral de l'extrême droite, permet certes de rouvrir plus largement, même si c'est encore timidement, des questions devenues tabous (immigration, droit de vote, etc.). Pour autant, il ne s'agit pas de baisser la garde. En effet les conditions politiques et sociales qui ont présidé à l'émergence du FN demeurent (crise sociale et politique, affaires...) et les derniers événements qui se sont produits dans certains pays européens (Autriche, ratonnades en Andalousie, etc.) sont là pour le démontrer. Les initiatives antifascistes doivent se poursuivre. ISA, lieu de convergences de divers réseaux de syndicalistes, poursuit et poursuivra son action.

Les débats de ces 3^{èmes} rencontres étaient articulés autour du thème de "l'école face à l'extrême droite". Le foisonnement des informations concernant ce secteur, reçues et publiées par ISA ces deux dernières années nous a fait apparaître clairement la nécessité d'analyser la réalité de la situation en confrontant les diverses expériences: événements, analyses, ripostes militantes, sur ce terrain de l'école. Quel est le rôle joué par les élus de l'extrême droite dans les institutions scolaires? Quelles dérives idéologiques dans le contenu des enseignements et notamment de l'activisme négationniste? Racismes, discriminations et exclusions à l'école? Le menu est "hélas" copieux.

L'objectif de ces rencontres, par delà les échanges de point de vue étant de dégager des analyses partagées et des perspectives de travail communes aux divers réseaux de syndicalistes parties prenantes de ces rencontres.

Présence des élus FN et MN dans les établissements

On trouve des élus d'extrême droite dans beaucoup d'établissements ou instances de l'Education Nationale: conseils d'établissements d'écoles, lycées, conseils universitaires, conseils académiques de l'Education Nationale, etc. Désignés par les mairies ou par les conseils régionaux, y compris parfois dans les régions dirigées par la gauche (par exemple la ré-

gion Centre où les postes ont été répartis à la proportionnelle...).

On constate aujourd'hui trois types d'attitudes de ces élus (selon les informations réunies par l'Observatoire du SGEN): la chaise vide, le profil bas ou plus rarement une attitude active (voir Alsace).

Les mobilisations unitaires des enseignants, parents d'élèves et des jeunes eux-mêmes ont permis dans la plupart des cas d'avoir des résultats positifs. Les "techniques" utilisées varient d'un endroit à l'autre: "haies du déshonneur" à Vitrolles, "décalage horaire" des réunions à Clermont-Ferrand...

Le témoignage d'un responsable syndical de Vitrolles nous a permis de mesurer les effets néfastes de l'exercice du pouvoir par l'extrême droite dans une ville: après la suppression des repas sans porc et de nombreuses tentatives de mise au pas du personnel enseignant (voir ISA n°17), la municipalité agit désormais par le biais des subventions, et de leur suppression... La situation est particulièrement difficile dans les écoles placées directement sous la responsabilité de la municipalité. La mobilisation unitaire continue (syndicats, associations...).

...et discriminations à l'école

Le responsable de la FERC-CGT a rappelé combien la prise de conscience du développement des idées racistes et xénophobes à l'école est indispensable. Au-delà, la lutte contre les actes concrets envers les personnels (maîtres auxiliaires étrangers) et les élèves (classes "homogènes", "sélection" des entreprises pour les stages...) nécessite un débat au sein même des syndicats. Dans ce domaine, les actions unitaires doivent s'imposer.

De nombreux exemples d'actes discriminatoires ont été donnés (voir encadré). Les difficultés du combat contre le racisme et les discriminations ont été soulevées: attitude parfois ambiguë des administrations, auto-censure des enseignants dans la recherche de stages... Le poids des conditions de travail accentue ces difficultés (par exemple en ZEP).

Sommaire

- | | |
|----------|---|
| P. 1 à 3 | 3 ^{èmes} rencontres syndicales |
| P. 4 | revues de presses |

Un représentant du syndicat des éducateurs spécialisés auprès de la PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse) a insisté sur les effets du développement des discours sécuritaires à l'école. Des pratiques inacceptables de fichage administratif des jeunes - avec par exemple l'indication de l'origine de leurs parents - peuvent se mettre en place dans un contexte de pénalisation croissante des réponses aux actes des jeunes.

Le débat a été particulièrement riche autour de ces différents thèmes. La nécessité d'une vigilance permanente a été affirmée, ainsi que l'indispensable unité syndicale - et au-delà avec les associations - pour que chacun puisse exercer réellement sa citoyenneté.

Lyon II et III : le long combat contre l'idéologie fasciste

Lyon III abrite depuis des années des universitaires d'extrême droite, dont P. Vial ou B. Gollnisch par exemple. Au début des années 90, cinq membres du Conseil scientifique de l'université appartenaient au Front National.

L'"Institut d'études indo-européennes" permettait à travers la Revue d'Etudes Indo-européennes de diffuser des "thèses" nazies sur "l'origine aryenne de la civilisation européenne" ainsi que les thèmes révisionnistes. Plusieurs mémoires ou thèses négationnistes ont pu être soutenus.

Des étudiants de Lyon III décident en 1997 de créer une association, Hippocampe, afin de combattre cette présence fasciste dans la fac. Après deux années de lutte, avec peu de soutien de la part des enseignants, contre une administration plutôt bienveillante envers l'extrême droite et malgré les menaces physiques, les étudiants ont obtenu gain de cause: une commission d'évaluation a conclu que l'"Institut" n'a pas sa place au sein de l'Université.

Aujourd'hui les activités de l'"Institut d'Etudes Indo-européennes" continuent dans le cadre d'une association, en dehors de Lyon III. Le combat d'Hippocampe aura au moins permis de retirer la caution universitaire à ces pseudo-chercheurs.

Atelier révisionnisme (avec la participation de Ph. Videlier et Annie Lacroix-Riz)

Si l'université de Lyon III a pu être dénoncée comme un repaire de nazis, Lyon II n'est pas restée indemne. Rappelons l'affaire Plantin; ce dernier, militant d'extrême droite avéré, soutient, en 90, à Lyon III, un mémoire de maîtrise intitulé: "Paul Rassinier, socialiste, pacifiste, révisionniste" et présentant Hitler comme la victime d'un complot juif. Ce mémoire obtient la mention "très bien". Jean Plantin passe alors à Lyon II, et y présente, cette fois, un DEA d'histoire contemporaine, directement inspiré de l'argumentaire négationniste, sur "Les épidémies de typhus exanthématiques dans les camps de concentration nazis". Il y explique qu'il n'y a jamais eu de génocide, mais des morts imputables à des maladies infectieuses, que les juifs se transmettaient entre eux en dépit de toutes les précautions d'hygiène dont les entourent

les nazis. Par la suite, sous la pression des syndicats UNEF-ID et FSU, le conseil d'administration de Lyon II va voter l'annulation du DEA et la saisine de la section disciplinaire à l'encontre des enseignants qui ont fait soutenir ce mémoire. Mais cette dernière décision ne sera pas appliquée, le président de l'université usant de son pouvoir discrétionnaire pour s'y opposer. Dans l'enseignement supérieur l'autorité mandarinale, l'autonomie et les franchises universitaires freinent la lutte contre les théories d'extrême droite, mais d'autres éléments viennent fragiliser les capacités de résistance du monde universitaire; ainsi de très forts liens de dépendance motivent-ils la peur de compromettre gravement sa carrière si l'on déplait à ses supérieurs. Et surtout un complet changement du paysage idéologique est intervenu au fil du temps qui fait peser une chape de plomb sur la pensée dissidente et surtout un complet changement du paysage idéologique est intervenu au fil du temps, qui fait peser une chape de plomb sur la pensée dissidente, et interdit d'éditer aujourd'hui ce qui se publiait sans problème il y a quinze ans. Depuis s'est imposée une "pensée molle", évacuant le terme même de fascisme pour ne plus parler que d'un "totalitarisme" qui serait "de gauche" comme "de droite". Défense d'évoquer les rapports sociaux et de mettre en lumière les responsabilités économiques! A cela s'ajoute l'affirmation permanente d'une équivalence entre nazisme et communisme qui achève de brouiller les repères. A telle enseigne qu'aujourd'hui, pour combattre l'extrême droite, l'université se retrouve beaucoup plus désarmée sur le plan idéologique, qu'elle ne l'était dans les années trente ou quarante. Si le primaire et le secondaire, eux, tiennent bon, le supérieur apparaît ici comme le maillon faible du système éducatif.

Au collège Evariste Gallois du treizième arrondissement de Paris, 19 élèves d'une classe de quatrième pétitionnaient le 22 octobre dernier contre les propos racistes d'un professeur de l'établissement, assimilant un élève aux islamistes: "Ta place n'est pas ici, je veux te dire plein de choses mais je me retiens [...] Je ne veux pas de terroristes dans cette classe"; "C'est qui qui (sic) a posé les bombes ces dernières années à Paris, dont la dernière à Maison Blanche juste ici? c'est les terroristes islamistes algériens!" Interpellés par les parents de l'élève objet de ces propos, le MRAP est intervenu auprès de la direction de l'établissement, et du Rectorat de Paris. Le MRAP a bien reçu du Recteur de l'académie, Chancelier des universités de Paris, en date du 15 février dernier, "l'assurance d'un examen attentif de la situation". Mais à ce jour, aucune réponse conséquente à l'enquête n'a été portée à sa connaissance. Le Conseil d'administration de l'établissement a approuvé en juin 1999 un projet d'action éducative (PAE) intitulé "L'espagnol, les conquêtes du Nouveau Monde", pour lequel était prévu une "semaine du droit à la différence" du 20 au 26 mars 2000, dans le cadre de la Semaine nationale d'éducation contre le racisme. En date du 1er février, la direction du collège informait la responsable du PAE de son refus de voir le MRAP intervenir, au motif que "cette Association ne figure pas sur la liste exhaustive des associations ayant obtenu

un agrément pour intervenir dans un établissement scolaire". Le MRAP tient à élever une protestation, à la fois contre une série de pratiques au sein du collège Evariste Gallois, et contre l'impossibilité faite au MRAP d'intervenir sur ce projet, à l'encontre des directives officielles de la Semaine de l'Education dont il est l'un des principaux animateurs partout en France.

Une intervention syndicale a porté particulièrement sur les lycées militaires qui sont devenus des lieux institutionnels de fascisation. On y inculque le goût de la force brutale, la soumission aveugle, le culte du chef. Sous couvert de "transmission des traditions", ce sont les normes de l'extrême droite qu'on y impose, par le biais des sinistres bizutages. Visant d'abord à formater les élèves, ces pratiques servent également à éliminer les enseignants qui tentent de leur opposer des valeurs démocratiques; et la hiérarchie elle-même encourage les élèves les plus violents à organiser le harcèlement des professeurs dissidents, jusqu'à ce qu'elle ait obtenu qu'ils s'effondrent.

Bibliothécaire à St Ouen l'Aumône

Quand Reine Cherkaoui est nommée bibliothécaire, en 1996, au lycée Edmond Rostand de St Ouen l'Aumône, elle ne s'attend pas à y découvrir une collection de livres aussi fortement monochromes. Toutes les maisons d'édition d'extrême droite y sont représentées. Le roman d'un ancien SS y figure entre un éloge de Pétain et une apologie de l'apartheid, non loin du programme du Front National; et si la proviseur a signé de sa main un bon de commande pour *Mein Kampf*, les demandes des enseignants, elles, n'ont jamais été retenues. Appuyés par des enseignants, des associations et des syndicats, Reine Cherkaoui et un collègue bibliothécaire vont signaler le scandale et envoyer un inventaire à l'inspecteur d'académie.

C'est alors qu'un journal régional lance contre eux une campagne au vitriol, orchestrée par un rédacteur, ancien enseignant lui-même, exclu de l'éducation nationale pour négationnisme. Radio-Courtoisie fait chorus; Samuel Maréchal, conseiller municipal de la ville, apporte son concours; c'est efficace. Une grande partie de la presse va répercuter la version inversée des faits. Les deux bibliothécaires sont présentés comme des obscurantistes forcenés, obsédés d'autodafés et de chasse aux sorcières. Les fascistes, c'est eux! M. Jean-Marc Varaud porte plainte pour diffamation. Malgré le soutien de la FSU et du MRAP Reine Cherkaoui sera condamnée et son action ne sera pas sans conséquence sur sa carrière. Quant à ceux qui l'avaient soutenue, ils ont été soumis à tant de pressions et de menaces que certains d'entre eux ont dû déménager.

Documents sur l'école
3^{èmes} rencontres syndicales contre le fascisme 26 fév.
2000
20 F + 10 F de port

Les échanges d'expérience et d'analyse de ces 3^{èmes} rencontres ont été très riches en informations et en débats. Les comptes-rendus succincts publiés ci-dessus témoignent de l'existence d'un réel activisme d'extrême droite à l'école. Son ampleur demeure cependant à mesurer et l'impact de celui-ci sur la grande masse du milieu scolaire reste en débat. Quelles que soient les divergences d'analyses ou les stratégies des diverses organisations syndicales, les points de vue ont été largement convergents pour agir fermement contre les agissements de l'extrême droite à l'école. Cela passe par le refus du silence mais aussi par une volonté résolument unitaire d'opposer nos valeurs humanistes aux thèses de fermeture et de rejet développées par la mouvance réactionnaire. Pour ce faire, la mise en place, autour de l'école, d'un lieu permanent et unitaire, d'observation et d'analyse, permettant de fédérer, à chaque fois une intervention forte et immédiate des divers réseaux syndicaux est une perspective qu'il nous semble utile et nécessaire de travailler.

Mais aussi

Jean-Louis Berger, 53 ans, est professeur certifié de lettres classiques. Le 3 avril 1999, devant deux classes de 3^{ème} du collège de Lemberg (en Moselle), il déclare qu'"il ne faut pas prendre l'histoire officielle pour argent comptant", "les camps de concentration n'ont pas existé, enfin pas tous", "les chambres à gaz servaient au nettoyage des poux", "les morts des camps de concentration ont été bombardés par les Anglo-Américains" et enfin que "c'étaient les juifs qui voulaient la guerre, pas Hitler"! L'émoi est considérable chez les élèves, puis leurs parents, et l'Education Nationale suspend le professeur de toute fonction le 31 mai.

Devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines, où il est cité en vertu de la loi Gayssot sanctionnant les propos négationnistes, Berger, nullement troublé — "C'est pour moi un honneur de paraître devant vous" — déclare qu'il s'agissait pour lui d'"encourager l'esprit critique des élèves". Parce qu'"on peut rêver d'un monde sans Faurrissons, mais qu'il faut bien admettre qu'ils existent" (Pierre Vidal-Naquet, les assassins de la Mémoire) comme il existe un Berger candidat FN aux législatives de 1997, parce que "la crise de notre temps et son expérience centrale ont suscité l'apparition d'un type de régime entièrement nouveau. Celui-ci constituera un danger toujours présent" (Hannah Arendt, les origines du totalitarisme), il nous faudra toujours dénoncer cette entreprise révisionniste au service de la réhabilitation du nazisme.

Une peine maximale d'un an a été requise par le ministère public, avec jugement en délibéré au 15 mai.

D'après Libération, le 21 mars 2000

Revue de presses

SNCF METZ: "LE TRIAGE DE LA HONTE"

L'avis gare N° 03/2000 paru à la gare de Metz-Sablon n'y va pas par quatre chemins. Qu'on en juge:

D'abord, "la nature du problème": "La question de l'immigration clandestine, qui connaît actuellement un très net regain de tension, constitue une source de préoccupations importantes pour l'entreprise..."

Ensuite, "action": "...vérification de l'état extérieur des caisses mobiles bâchées ...", "écoute pour détecter les bruits qui proviendraient de l'intérieur de celles-ci" et en cas "d'indices pouvant laisser supposer qu'il y a une présence humaine.(bruits de voix, pleurs d'enfants) le wagon est mis à l'écart et la BR de la SUGE [Surveillance Générale] alerte les services de la Police nationale"

Le Syndicat SUD RAIL a réagi vivement par tract à cette prose de la Direction Régionale de la SNCF:

"Messieurs les dirigeants, connaissant la situation des pays d'où proviennent les fugitifs, il nous semble que la solution doit être politique et humaine et surtout pas réglée par les cheminots de Metz Sablon. Après les appels à délation et xénophobie, leur prochaine action sera peut-être un appel au flicage des cheminots. A quand la matraque et les menottes? Plutôt que de soutenir une politique xénophobe gouvernementale, la direction ferait mieux de se préoccuper de notre santé en chassant et en réglant les problèmes de matières dangereuses et de fuites de matières radioactives."

Ce syndicat a, de plus, lancé une pétition auprès des cheminots: "contre la chasse aux fugitifs, non à une politique raciste et xénophobe mise en œuvre par la SNCF"

Syndicat SUD RAIL Metz-Thionville: 17 chemin des Bains, 57100 Thionville.

8^{ème} Congrès FGTE/CFDT:

Le rapport d'activité qui sera soumis au 8^{ème} congrès de la Fédération Transports et Equipement de la CFDT prévu en Mai 2000, comporte une partie sur la solidarité avec le mouvement social. Nous publions ici des extraits du paragraphe consacré au "combat contre les FN":

"Les deux FN jouent sur l'illusion qu'ils seraient les partis de l'honnêteté et des solutions crédibles. Ils sont à l'origine de l'agression de Vitrolles contre des militants présents sur un barrage routier; la FGTE s'est portée partie civile. Pour combattre les FN nous n'attendons pas qu'ils disparaissent tous seuls pour cause de divisions internes ou de procès pour corruption, nous agissons donc dans deux directions: le combat contre les idées racistes et xénophobes, y compris devant la justice, l'opposition par tous les moyens légaux aux tentatives d'implantation dans les syndicats et les entreprises (comme à la RATP ou aux TCL) et aussi en luttant pour l'emploi et contre la précarité, en répondant aux défis de la mondialisation. Tout cela est passé aussi par des travaux et des manifestations en commun avec des organisations comme "Ras

l'Front" ou en diffusant la plaquette de l'URI PACA sur ce sujet".

Un jeu pour enfant diffuse des croix gammées.

Le MRAP a rendu public l'utilisation de croix gammées dans un jeu destiné à des enfants de moins de 6 ans intitulé "Genius Surprises" commercialisé par la Société VTECH. Il s'agit d'un ordinateur ayant pour but de développer la mémoire visuelle des enfants. Ce jeu comporte plusieurs cartes, dont une consiste à découvrir des formes identiques; parmi les formes que l'enfant est amené à assembler figure une croix gammée. Le MRAP fait état des démarches effectuées par la mère d'un enfant auprès de la Société VTECH courant janvier qui sont restées vaines. Seule une proposition de remboursement de l'appareil fut avancée, sans aucun engagement de modification du jeu. Plusieurs associations et organisations (dont l'Asseco-CFDT - association de consommateurs) demandent le retrait du jeu. Toute personne en possession de ce jeu est invitée à se rapprocher de la Société VTECH pour exiger la modification de cette carte.

"Semblant de bavure à Roubaix".

A la suite de circonstances compliquées, une ex-collaboratrice (d'origine zaïroise) de la Verte Marie-Christine Blandin à la présidence du conseil régional du Nord se voit fouillée à corps (et donc déshabillée) en public, avant, dit-elle, de se faire injurier par les policiers qui l'ont interpellée. Le préfet ordonne une enquête de l'Inspection générale. Réaction du Syndicat national des policiers en tenue, "majoritaire dans le Nord": cette enquête "démontrera une fois encore que ces rumeurs nauséabondes développées par certains groupes et organisations en mal de publicité ne sont qu'affabulation". On ne sait pas pourquoi, on se dit qu'on n'aimerait pas beaucoup faire l'objet d'une enquête de police menée par les fonctionnaires syndiqués qui ont pondu ce communiqué..."

Brève parue dans "Le Canard Enchaîné" du 23 février 2000.

Abonnement à ISA

Nom, Prénom
(et/ou Syndicat) :

Adresse:

Code Postal

Ville

10 numéros (1 an) : 50 fr.

Abonnement de soutien : 100 fr. ou plus

Chèques à l'ordre d'ISA

Pour nous contacter

ISA B.P. 241-16 75765 Paris Cedex 16

FAX: 01 48 36 66 33

E-mail: isacom@worldnet.fr